



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113513

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômés à l'épreuve du chômage ». Il est notamment recommandé de relancer le processus de formation professionnelle tout au long de la vie pour les salariés qui auraient interrompu leur parcours de formation initiale. À cet effet, l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie préconise de favoriser les formations « post-expérience », et de mieux mettre à profit les opportunités offertes par la validation des acquis de l'expérience ou par la certification ponctuelle de compétences. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113513

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13142